



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénévolat

Question écrite n° 120366

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur l'encouragement et l'accompagnement du bénévolat. En 2010, près de 32 % des Français de plus de 18 ans étaient engagés dans une activité bénévole dans des domaines très variés. Ce nombre, qui ne cesse de croître depuis 20 ans, place la France dans la moyenne européenne et concerne des situations extrêmement diverses (degré d'implication des individus, taille des associations concernées, domaines d'intervention, etc.). Dans une note récente le centre d'analyse stratégique propose d'encourager le bénévolat par des actions plus particulièrement ciblées grâce à la mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation pour les jeunes retraités lors de la liquidation de leurs droits à la retraite. Il lui demande de bien vouloir lui donner sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

Des séances de sensibilisation destinées spécifiquement à des salariés proches de la retraite sont organisées par certaines entreprises, en partenariat avec des associations. D'autres initiatives visent la mise en place d'un temps d'information sur le bénévolat dans les sessions de préparation à la retraite organisées par des caisses et mutuelles de retraites avec des associations partenaires. Plusieurs travaux sur le sujet mettent en exergue le lien entre participations bénévoles consécutives à la cessation de l'activité professionnelle et engagements bénévoles anciens, les seniors ne commençant que rarement à s'engager bénévolement au moment de la retraite. En retour, la préparation de leur investissement dans la vie associative constitue un moyen pour ces futurs retraités de continuer à exploiter et de faire profiter de leurs compétences d'autres générations et la collectivité. La grande majorité des seniors exprime ainsi le besoin d'avoir une ou des activités socialement reconnues. Il paraît donc important de promouvoir l'engagement en amont de la cessation de l'activité professionnelle. Dans cette perspective, les actions de bénévolat de compétences et de mécénat de compétences organisées par de nombreuses entreprises constituent une précieuse sensibilisation des actifs à l'engagement. Celles-ci bénéficient dans ce cadre d'une réduction d'impôt au titre du don de temps de leurs salariés mis à disposition d'une association. Plusieurs initiatives ont également été prises pour promouvoir l'engagement de cette tranche de la population. Au niveau européen, le programme Grundtvig encourage ainsi l'engagement spécifiquement des plus de 50 ans à travers une expérience de mobilité européenne. En France, le service civique est une forme d'engagement ouverte à tous, quel que soit l'âge, susceptible de donner le goût de l'engagement. Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative s'est largement impliqué dans l'organisation du carrefour des bénévoles lors de l'évènement « Tour de l'année européenne du bénévolat et du volontariat » sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris du 14 au 20 avril 2011. Il a permis d'informer et de conseiller les retraités sur les missions de bénévolat par une intermédiation appropriée à cette tranche d'âge. A cette occasion, des structures comme France Bénévolat, Espace Bénévolat et la Fondation du Bénévolat ont pu aider notamment les seniors à trouver une mission de bénévolat qui leur corresponde. Pour faciliter et encourager la prise de responsabilités des seniors, qui assument plus souvent des

fonctions de dirigeants associatifs, une information est mise à leur disposition dans le Guide des dirigeants associatifs actualisé chaque année par le ministère et disponible sur le site www.associations.gouv.fr. Enfin, l'année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle constituera une occasion supplémentaire d'encourager l'engagement des seniors.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120366

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11257

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1646